



## L'ADPA recrute 1 RESPONSABLE DE SECTEUR (H/F) en CDD – SAAD

Secteurs d'interventions possibles : **Goncelin**

**Permis B et véhicule indispensables**

1 poste à 35h/semaine

### Missions

Sous la responsabilité de la Direction du SAAD, vous aurez pour mission de répondre aux demandes des clients et de leur proposer le ou les services les plus adaptés à leur besoin sur le ou les secteurs dont vous aurez la charge.

Vous aurez pour fonction :

- De piloter l'ensemble de l'activité du secteur : analyse du besoin, réalisation de devis, constitution du dossier de prise en charge, organisation des interventions, analyse de la pertinence de la réponse et suivi de la qualité, évolution des services rendus.
- D'encadrer et animer une équipe : d'intervenants Aides à Domicile.

L'ensemble de ces missions nécessite : Une représentation du service et une implication dans le travail de proximité avec nos partenaires (Assistants sociaux, référents APA..., réseaux...)

### Profil

- Statut Agent de Maîtrise
- Convention Collective de Branche (Catégorie E)
- Niveau Bac +3
- Expérience professionnelle impérative dans le management d'équipe sur poste similaire.

### Titulaire du permis B, véhicule indispensable déplacements sur le secteur.

#### Compétences :

Pour remplir cette mission, les compétences suivantes sont indispensables :

- Connaissance des publics relevant du secteur de la gérontologie et du handicap
- Aptitude à conduire et accompagner le changement auprès d'équipe
- Management d'équipe
- Communication : sens des relations humaines
- Rigueur et organisation
- Travail en équipe et en partenariat
- Maîtrise impérative des outils de bureautique
- Capacités d'initiative, d'écoute

Les compétences suivantes seront appréciées :

- Connaissance du logiciel Apologic
- Connaissance de la loi du 02 janvier 2002

### Détails du poste

**Prise de poste** : dès que possible

**Temps de travail hebdomadaire** : 35h

**Salaire** : A partir de 1974,46 € mensuel brut selon la Convention Collective de Branche du 21 mai 2010. Reprise d'ancienneté si convention Branche Aide à Domicile.

**Temps de travail** : 5 jours/7 + astreinte par roulement (1 week-end tous les trois mois)

**Transmettre CV et lettre de motivation sous référence « RS Goncelin »**

<http://adpa38.fr/postuler/>